

# Actu

## du PRU

### n°13

Novembre 2014

## Projet de Rénovation Urbaine

Quartier des Hautes Noues



Améliorons ensemble  
notre cadre de vie !



### Fresques participatives

« L'école c'est Noues » et « Vivre ensemble »

## [Éditorial]

L'année 2014 qui s'achève a été riche en événements marquants.

Malgré les difficultés et la complexité du projet, la Ville a respecté ses engagements et livré deux superbes écoles en respectant les coûts et les délais impartis.

Quant aux nouvelles routes, elles prennent peu à peu forme.

Enfin, les premiers logements ont été livrés dans le cadre de l'opération "Le Clos Villiers". Ils contribueront à permettre l'accession à la propriété au plus grand nombre et à renforcer la mixité sociale.

Il reste à nos partenaires à mener à bien les missions qui leur incombent, notamment la fin du comblement de la voie camions, le désamiantage des parkings ou encore la résidentialisation des logements.

Plus que jamais, je reste à vos côtés pour faire avancer et aboutir cet ambitieux programme.

Votre Député-Maire  
Jacques Alain Bénisti

Ces deux fresques réalisées par les enfants du quartier et l'association « Ligne de Mire » sont exposées sur les grilles de la cour de la nouvelle école Albert Camus. Ces actions ont été financées par la Ville, l'AFTRP (son aménageur), Paris Habitat et l'Etat (financement CUCS).



#### Bilan de l'année 2014, notamment :

- Livraison du Clos Villiers avec 82 logements en accession à la propriété dont 23 en accession sociale
- Ouverture de 2 nouvelles écoles en septembre : Théophile Gautier et Albert Camus
- Remblaiement de la voie camions, future avenue Nelson Mandela, dite voie de l'arcature

*Les travaux vont s'arrêter pour la période hivernale.*

#### Et en 2015 :

##### Poursuite des travaux commencés en 2014, notamment :

- 4 nouveaux squares
- Fin des travaux de l'avenue Nelson Mandela

*La suite des travaux reprendra au printemps 2015, au ras des commerces.*

## Sommaire

- P.1** • Editorial
- Fresques participatives
  - Bilan de l'année 2014
  - Et en 2015

- P.2** • Retour sur la deuxième édition de Noues en Mouvement, fête du PRU

- P.3** • Zoom sur les clauses d'insertion du PRU : tremplin vers l'emploi
- Stationnement : rappel des règles du bien vivre ensemble

- P.4** • Les travaux avancent
- Brèves sur l'actualité
  - Les commerces restent ouverts





## Retour sur la fête du PRU « Noues en Mouvement, 2<sup>ème</sup> édition » 40 ans d'histoire à découvrir et à partager

Malgré les travaux sur le quartier, les habitants et plus particulièrement les femmes, ont amené leur vitalité et leur enthousiasme à cette deuxième édition de la fête de quartier des Hautes Noues.

Les habitantes ont pu mettre en avant leurs talents : cuisinière, couturière, fabricante de couronnes de fleurs et même danseuses pour animer la fête. L'humour était au rendez-vous avec Samy Amara qui a animé l'après-midi avec ses sketches et une première scène pour Islah Moumadi.

La prochaine édition prévue le 19 septembre 2015 est déjà en préparation.



Les élus



100 ans de Paris Habitat



Parvis de l'Escale en fête



Première scène pour Islah Moumadi



Association des Femmes Ivoiriennes de Villiers



Association Aide Entraide et Solidarité





## Les travaux avancent !

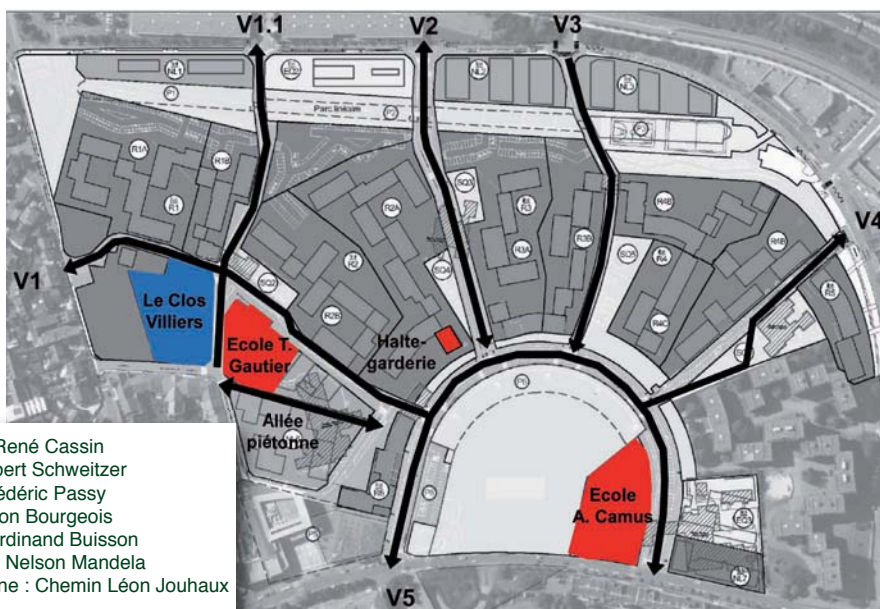
Les terres stockées le long du Boulevard de Bishop Stortford et à l'arrière de l'Escale ont servi au remblaiement de la voie camions. La réalisation de la future avenue Nelson Mandela est donc amorcée.



## Brèves Actu

### L'adressage des nouvelles voies du quartier

Les six nouvelles voies du quartier ont enfin un nom (cf. Conseil Municipal du 27 avril 2014). Pour le moment, et en attendant les travaux de PARIS HABITAT sur les futures résidences, les adresses actuelles restent inchangées.



V1.1 : Rue René Cassin  
 V1 : Rue Albert Schweitzer  
 V2 : Rue Frédéric Passy  
 V3 : Rue Léon Bourgeois  
 V4 : Rue Ferdinand Buisson  
 V5 : Avenue Nelson Mandela  
 Allée piétonne : Chemin Léon Jouhaux

### L'ancienne école Mistral

Conformément aux engagements du Député-Maire, l'ancienne école Mistral conservée, va retrouver une nouvelle vie en accueillant différentes structures : accueil pour les jeunes du quartier, point de distribution des « restos du cœur » et une association de la communauté comorienne.

### La halte-garderie « 1.2.3. soleil »

En raison des travaux de démolition de la voie camions et de réalisation de la future avenue Nelson Mandela, l'accueil des enfants de la halte-garderie « 1, 2, 3 soleil » est maintenu au Village de la Petite Enfance (1 rue du Bois Saint Denis), jusqu'au 24 juillet 2015, date de fermeture estivale.

### La résidentialisation

Pour l'amélioration de votre cadre de vie, Paris Habitat devrait pouvoir commencer la résidentialisation en 2016.

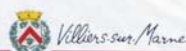
## Les commerces restent ouverts

### N'oubliez pas vos commerçants !

Même si les commerces sont impactés par les chantiers, ils sont ouverts pendant les travaux. N'hésitez pas à aller les voir d'autant que la liaison entre les commerces et le cœur de quartier a été rétablie le long du bâtiment Bécaud, côté terrasse.

Les commerces sont ouverts  
 pendant les travaux !

Supermarché - tabac/presse - pharmacie - épicerie



## Zoom sur les clauses d'insertion du PRU, tremplin vers l'emploi

### Les chiffres

- Près de 52 000 heures d'insertion prévues à Villiers
- 17 000 heures déjà réalisées soit 33% des heures
- 27 bénéficiaires du dispositif
- 33 contrats engagés depuis 2011
- 2 recrutements non obligatoires réalisés par la SAHN et ERDF

La charte locale d'insertion par l'emploi engage les partenaires du PRU à intégrer des clauses d'insertion dans les marchés passés avec les entreprises qu'ils emploient. L'objectif est de permettre l'accès à l'emploi

grâce à l'embauche de personnes du quartier des Hautes Noues en difficulté d'insertion professionnelle. Le calcul des heures d'insertion est réalisé à hauteur de 5% minimum du nombre total des heures travaillées.

Pour plus de renseignements, contacter le Pôle PRU ou l'Espace Emploi situés à l'Escale au 01 49 41 41 50



## Rappel des règles de stationnement pour améliorer le vivre ensemble

En attendant la réhabilitation du parking souterrain P6, la création des nouveaux parkings de Paris Habitat et la finalisation des places publiques pour votre sécurité et l'amélioration de votre cadre de vie, voici un rappel de quelques règles de stationnement.



Accès pompiers Tour Bécaud

**Attention :** Pensez à vos voisins, à vos proches et à vous-mêmes. Ne vous garez plus devant les accès pompiers. Un récent incendie a failli tourner au drame, car les pompiers n'ont pas pu accéder rapidement au lieu de l'incident.

### RAPPEL

- Les places de stationnement présentes dans le quartier sont des **places publiques**. Leur stationnement est **limité à 7 jours** sous peine d'une amende, la mise en fourrière du véhicule en stationnement abusif, ainsi que tous les surcoûts liés (article R 417-12).
- Il est interdit de stationner devant les accès pompiers pour laisser libre l'accès aux engins de secours (article R 417-11), sous peine d'une amende de 135 € et/ou la mise en fourrière.
- Il est interdit de stationner sur les places handicapées si vous n'êtes pas titulaire d'une carte d'invalidité (article R 417-11), sous peine d'une amende de 135 €.
- Il est interdit de s'arrêter ou de stationner sur un passage prévu à l'intention des piétons, (article R 417-10), sous peine d'une amende pouvant aller jusqu'à 35 €.

Merci de votre compréhension.